

SMA – Technique de direction de chœur et répertoire MUKT40 – MUKT41
Consignes pour l'épreuve d'admission 2026-2027

Tous les **nouveaux** étudiants de L1, L2 ou L3 qui souhaiteraient pouvoir suivre le cours de Spécialité musicologique appliquée « Technique de direction de chœur et répertoire » passeront une évaluation auditive mélodique et harmonique au 1^{er} cours le **vendredi 18 septembre 2026 à 12h en salle 117**, dont le résultat permettra de confirmer leur choix ou de les inviter à choisir un autre cours. Cette évaluation sera indispensable pour valider votre IP et elle ne pourra être effectuée qu'à cette seule date.

Les étudiants ayant déjà suivi ce cours les années antérieures n'auront pas de test à passer, leur premier cours aura donc lieu le vendredi 25 septembre 2026.

Ces deux SMA ne peuvent être choisies qu'au maximum deux années, consécutives ou non.